

EGS106 - Principes de droit social et de droit du travail applicables aux ESSMS

Présentation

Prérequis

Professionnels des secteurs sanitaire, social et médico-social, des organismes publics, privés ou associatifs dans le but d'exercer à titre principal des responsabilités d'encadrement, d'ingénierie ou de conduite de projets au sein de structures ou des organisations sanitaires, sociales et médico-sociales

Prérequis obligatoires : bac +2 (BTS, Diplôme d'infirmière, DUT...) ou reconnu équivalent

Objectifs pédagogiques

L'objectif est d'initier l'auditeur au vocabulaire juridique et aux principes fondamentaux du droit social et du droit du travail s'appliquant dans les institutions publiques et privées des secteurs sanitaire, social et médico-social, de même qu'aux enjeux de la formation professionnelle continue.

Compétences

A l'issue de la formation, l'auditeur est en mesure de mobiliser ses connaissances dans le domaine du droit du travail et du droit relatif à l'activité de travail au regard d'une situation donnée. Il connaît les principes de base du droit social permettant de faire appliquer les règles en matière de législation du travail.

Programme

Contenu

Droit du travail - conventions collectives
Responsabilité civile, pénale et administrative
Formation professionnelle.
Chartes professionnelles

Modalités de validation

- Contrôle continu
- Projet(s)
- Mémoire
- Examen final

Description des modalités de validation

Examen sur table et études de cas.

Bibliographie

Titre	Auteur(s)
Leçons de droit social et de droit de la santé	Pellet R. et A. Skrzyerback

Mis à jour le 09-04-2024



Code : EGS106

Unité d'enseignement de type cours

4 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **40 heures**

Responsabilité nationale :

EPN12 - Santé solidarité /
Laurence HARTMANN

Contact national :

Equipe pédagogique Métiers de la santé

292 rue Saint Martin
75003 Paris

secretariat.gesms@lecnam.net